

CARSAT Aquitaine

**Offre de
formation**

2019

Santé et sécurité
au travail



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS
Aquitaine**

Offre de Formation en Santé et Sécurité au Travail de la CARSAT Aquitaine.

La formation intervient dans l'acquisition de compétences et la structuration d'une organisation efficace, c'est à dire, hormis les investissements matériels, sur deux des trois composantes d'une démarche de prévention performante.

Nous vous conseillons donc de porter la plus grande attention à cette brochure, et d'inscrire les acteurs de la prévention (encadrement, Instances Représentatives du Personnel (IRP), fonctionnel de la sécurité) de votre entreprise, et vous-même, à ces formations conçues et animées pour vous.

Les 16 CARSAT métropolitaines et les 4 Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS pour les DOM) vous présentent une Offre Nationale de Formation (ONF) harmonisée.

Le Service Prévention de la CARSAT Aquitaine, assure le Risque Professionnel des salariés du régime général. Il intervient auprès des employeurs pour aider à la mise en place d'une démarche de prévention dans l'entreprise.

Dans cette brochure, la CARSAT Aquitaine vous présente son **offre régionale de formation**. La grande majorité des actions qui la composent, se déroule au siège de la Carsat Aquitaine à Bordeaux Lac.

Ces formations sont réservées aux salariés des entreprises qui cotisent au Régime Général de la Sécurité Sociale. Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la CARSAT Aquitaine. Les autres frais (déplacement, repas, maintien du salaire, etc...), sont à la charge de l'employeur.

Les participants reçoivent une attestation de présence à l'issue des formations.

Les rubriques de notre offre



Organisation et management de la prévention

Organiser la prévention des risques professionnels nécessite des savoirs autant conceptuels que pratiques et des savoir-faire. Les formations de cette rubrique visent à faire acquérir des compétences aux personnes qui par leur fonction ou leur mission, sont chargées de bâtir le cadre organisationnel de la prévention dans leur entreprise.



Démarches, méthodes, outils

Comprend des formations pratiques et opérationnelles qui visent à faire acquérir les compétences de base en prévention : évaluation des risques, Document Unique, analyse d'accidents...



Risques spécifiques

Traite de risques particuliers, programmés ou à la demande :
Troubles Musculo-Squelettiques et risques liés à l'activité physique, risques psychosociaux...



Secteurs spécifiques

Consultez notre offre spécifique au secteur SAP sur notre site internet.





Formations réalisées sur la base d'un référentiel national de compétences.

Organisation et Management

Intitulé	Réf.	Dates
Diriger la prévention dans son entreprise	FGP	13 et 14 mars 2019
Dirigeant d'entreprise	FGD1	11 février 2019
	FGD2	23 septembre 2019
Assurer sa mission de personne désignée compétente en santé et sécurité au travail	FGSD	18 au 20 juin 2019

Risques spécifiques

Intitulé	Réf.	Dates
Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux Prérequis - CBP en ligne via l'INRS ou CBP par la CARSAT en présentiel	RPSPART1 	14 au 16 mai 2019
	RPSPART2 	15 au 17 octobre 2019 Lieu de formation : Amou (40)
Intégrer les risques psychosociaux dans le Document Unique	RPSDU1	5 juin 2019
	RPSDU2	18 septembre 2019 Lieu de formation : Amou (40)

Démarches, méthodes, outils

Intitulé	Réf.	Dates
Actualisation des compétences en prévention des formateurs d'entreprises en Sauvetage Secourisme du Travail	ACPF	04 et 05 mars 2019
Obtenir des compétences de base en prévention	CBP1 	19 et 20 mars 2019
	CBP2 	7 et 8 octobre 2019
Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur en santé au travail (tous secteurs d'activités)	CBPTST	20 mai 2019
Principes d'élaboration et de mise à jour du Document Unique	FTDU	16 mai 2019
Analyser un accident de travail Prérequis - CBP en ligne via l'INRS ou CBP par la CARSAT en présentiel	FTPOS 	3 avril 2019
Initiation à l'intervention en ergonomie	FIIE	21 au 23 mai 2019
Prévention des conduites addictives en entreprise	PCA	30 septembre 2019

Les formations Intra-entreprise

Les actions de formation présentées dans cette brochure, sont organisées en interentreprises. Selon le sujet abordé et l'organisation de l'établissement, elles peuvent également être réalisées en « Intra-entreprise ». Dans ce cas, ces formations sont préparées avec vous (contenu, lieu, dates ...).

Elles concernent alors un groupe de 8 personnes minimum, impliquées à différents titres par une même problématique. Elles sont destinées à développer des compétences collectives, et facilitent les échanges et l'harmonisation du niveau du groupe.

Ces formations ne peuvent être demandées que par un décideur de l'entreprise, qui sera notre interlocuteur durant tout le déroulement de l'action. Elles sont préparées lors de rencontres avec votre Contrôleur de Sécurité et un formateur au cours desquelles sont analysés les besoins de l'entreprise, le contenu et les conditions de la session. **Sont également étudiées les évolutions attendues au sein de l'entreprise, les moyens appropriés à leur mise en œuvre, ainsi que les critères et les modalités d'évaluation destinés à en apprécier l'impact.**

Elles sont parfaitement adaptées à une problématique spécifique, par exemple :

- aider l'entreprise à établir un diagnostic qualitatif sur ses pratiques en santé et Sécurité, et guider un CODIR vers la mise en œuvre d'une politique Sécurité et Santé au Travail (S&ST).
- augmenter les compétences internes (encadrement, membres du CHSCT, fonctionnel sécurité...), dans de nombreux domaines de la prévention :
 - Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention,
 - Mettre en place une organisation concernant le recours aux entreprises extérieures (plan de prévention),
 - Engagement collectif dans une démarche de prévention des RPS,
 - Aide à la mise en œuvre d'une démarche ergonomique l'amélioration des conditions de travail ou de prévention des risques liés à l'activité physique,
 - Prévention du risque chimique, recours à l'intérim...etc

Les formations réalisées par nos partenaires habilités :

Le réseau prévention de la sécurité sociale développe des partenariats avec des organismes de formation, dans des domaines de plus en plus nombreux :

- Sauvetage Secourisme du Travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- Prévention des risques liés à l'intervention à domicile (APS-ASD/AP-ASD)
- CACES
- Echafaudage
- Risques psychosociaux
- Evaluation des risques professionnels
- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Dispositif HAPA (secteur de l'Hébergement et de l'Aide à la Personne Agée)

Dans ce cas, les organismes de formation sont habilités par le Réseau Prévention. Ils ont dû pour cela, satisfaire à des critères validés par la CNH (Commission Nationale d'Habilitation), et leurs formateurs sont certifiés par l'INRS* dans chacun de leurs domaines d'intervention. (*Institut National de Recherche et de Sécurité)

Toutes les formations proposées par ces organismes, sont conçues sur des référentiels nationaux, élaborés par le Réseau Prévention. Elles sont facturées aux entreprises aux tarifs des organismes prestataires.

La liste de ces organismes est accessible sur www.inrs.fr

- ▶ Service aux entreprises
- ▶ Formations confiées à des organismes habilités

Sur notre site internet,



www.carsat-aquitaine.fr

rubrique "Entreprises" ► "Se former à la prévention des risques professionnels"

vous pouvez :

- consulter l'offre détaillée,
- vous inscrire en ligne.

Renseignements complémentaires :

Service Prévention des risques professionnels
de la CARSAT Aquitaine



Secteur formation

05 56 11 64 32 ou **05 56 11 69 58**



formation.prevention@carsat-aquitaine.fr



**80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux Cedex**



Carsat Retraite & Santé au travail
Aquitaine

Votre interlocuteur en région pour

SECURITE SOCIALE
**L'Assurance
Retraite**

SECURITE SOCIALE
**L'Assurance
Maladie**

SECURITE SOCIALE
**L'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNEL